



**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2024**

N°	Objet	Décision du conseil municipal
2024-09-30/001	Désignation du secrétaire de séance	Claudia LOHSS
2024-09-30/002	Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 23 juillet 2024	Approuvé
2024-09-30/003	Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin : communication des rapports annuels 2023 – Activités 2023 - Prix et qualité des services publics d'élimination des déchets 2023 – Prix et qualité du service public d'assainissement 2023 - Prix et qualité du service public d'eau potable	Prend acte
2024-09-30/004	Désignation des représentants de la commune d'Urbès à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)	Approuvé
2024-09-30/005	Subvention de fonctionnement à l'association OMSC d'Urbès : organisation du bûcher 2024	Approuvé
2024-09-30/006	Organisation de la cérémonie du Steingraben le 28/09/2024	Approuvé
2024-09-30/007	Manifestations, fêtes et cérémonies de fin d'année 2024	Approuvé
2024-09-30/008	Recensement de la population 2025 : désignation du coordonnateur communal	Approuvé
2024-09-30/009	Redevance d'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux de distribution de gaz exploités par GRDF	Approuvé
2024-09-30/010	Renouvellement du contrat fourrière 2025-2027 avec la Société Protectrice des Animaux Haute Alsace	Approuvé
2024-09-30/011	Programme de travaux 2025 : toitures bâtiments et mur de soutènement de l'église	Approuvé
2024-09-30/012	Nouvelle convention de partenariat entre les communes et la communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin pour l'accueil du périscolaire	Approuvé
2024-09-30/DIV1	Droit de préemption urbain : Déclarations d'intention d'Aliéner Décisions prises par le maire par délégations	Présenté au conseil municipal en séance
2024-09-30/DIV2	Location d'un local à usage professionnel Décisions prises par le maire par délégations	Présenté au conseil municipal en séance
2024-09-30/DIV3	Renouvellement bail de location d'un local de Stockage Décisions prises par le maire par délégations	Présenté au conseil municipal en séance
2024-09-30/DIV4	Tarifs 2024 : vente de sapins	Approuvé tarifs inchangés

L'ensemble des délibérations ont été examinées en séance du conseil municipal du 30 septembre 2024. Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT et à la délibération du conseil municipal du 13 juin 2022, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune.



Urbès le 07/10/2024
Le Maire, Stéphane KUNTZ